



ESPRIT SAGE-FEMME

DIRECTIVES RELATIVES À LA FORMATION EN ÉCOLOGIE FAMILIALE ET MATERNITÉ

Objectifs L'association Esprit Sage-Femme (ESF) propose une formation en Écologie Familiale et Maternité, basée sur le respect de la santé et de l'environnement. Elle allie la théorie et la pratique avec à la clé un diplôme.

Cette formation est destinée à toute personne souhaitant développer sa créativité, ses connaissances personnelles et générales indispensables au quotidien et/ou permettant d'acquérir des compétences en tant qu'Aide-Maternelle (AIMA) au service des familles.

Au terme de la formation complète, la/le titulaire du diplôme est capable :

- ❖ D'épauler une mère de famille en cas de maternité, maladie ou accident.
- ❖ De gérer un foyer dans le respect de la santé et de l'environnement.
- ❖ De travailler en collaboration avec les sages-femmes indépendantes, à domicile ou en maisons de naissance.
- ❖ De transmettre les connaissances et les savoir-faire acquis durant la formation.

Durée La formation se déroule sous forme de 6 modules. Chaque module comporte 6 cours d'une durée chacun de 6 heures par jour. La formation complète diplômante compte tous les modules (216 heures et 120 heures de travail personnel), suivis d'une période de stages dans les familles. Elle se termine après la réussite des examens. En début de chaque module, les participant-e-s reçoivent le programme détaillé et les informations concernant le module choisi.

Prérequis Intérêt et motivation pour la formation proposée. Connaissances générales ou expérience correspondant au niveau secondaire II. Pour les participant-e-s de langue étrangère, connaissances suffisantes en français. 20 ans révolus et expériences professionnelles souhaitées.

Inscription L'admission a lieu sur la base d'un dossier composé du formulaire d'inscription officiel et de l'ensemble des pièces requises, tels que :

- ❖ Lettre de motivation,
- ❖ Curriculum Vitae avec photo,
- ❖ Photocopies des certificats et diplômes professionnels ou autres,
- ❖ Photocopie d'une pièce d'identité valable.

ESF enregistre les demandes d'admission au fur et à mesure de leur arrivée.

Les inscriptions tardives sont gérées en fonction des places disponibles.

Les participant-e-s ne sont pas assurée-s par ESF en cas d'accident ou dégâts à autrui et doivent donc conclure les assurances nécessaires.

Coûts Formation personnelle à la carte : par module CHF 720.00
Formation professionnelle complète : pour 6 modules CHF 3600.00

Les versements doivent être effectués avant le 1^{er} jour de cours, afin de compléter l'inscription.

Des arrangements sont étudiés sur demande.

Aucun remboursement n'est accordé. Le Comité ESF statue sur les cas particuliers.



ESPRIT SAGE-FEMME

Contenu La formation comprend les modules suivants :

- ❖ CRÉATION TEXTILE
- ❖ TOUS À TABLE
- ❖ SAVOIR MATERNEL
- ❖ AIMA PRO
- ❖ ÉCOSYSTÈME D
- ❖ PLANTES FAMILIALES

Les descriptifs des modules et le calendrier sont disponibles sur le site : www.espritlefamille.ch

Présences La présence des participant-e-s aux cours est obligatoire (mini. 80 % de présence). Les absences doivent être justifiées et annoncées au plus tôt avant le cours auprès de l'enseignante du cours et de la présidente ESF. Les arrivées tardives et les départs anticipés sont exceptionnels et doivent faire l'objet de demandes préalables.

Exigences Les comportements extrémistes, intégristes ou le prosélytisme ne sont pas en accord avec une formation qui demande discrétion, acceptation, respect et bienveillance envers les cultures, les croyances et les traditions des familles rencontrées. De facto, le comité ESF s'octroie le droit de mettre un avertissement à toute personne pratiquant un tel comportement en cours de formation.

Stages Des stages doivent être effectués durant la formation selon les directives de stages.

Examen Seule-s les candidate-s qui ont suivi au moins 80 % des cours et validé tous leurs stages pourront se présenter à l'examen final.
Les matières sont évaluées de manière écrites, orales et pratiques.
L'examen ne peut être répété qu'à deux reprises, au plus tard dans les 2 ans qui suivent le premier échec.

Diplôme La réussite de l'examen délivré par l'association Esprit sage-Femme donne droit au « Diplôme de connaissances en Écologie Familiale et Maternité ».

Titres

- ❖ Aide-Maternelle (AIMA) auprès des familles
- ❖ Aide à la famille en général
- ❖ Intendante de Maison de Naissance
- ❖ et autres

Cette directive entre en vigueur dès le 01.01.2025

Evelyne Moreillon Delachaux
Présidente ESF et AIMA
Cheffe de projets

Vaiata Sourou Bron
Vice-présidente
Responsable de formation